

Pierre Poivre agent secret de la Compagnie des Indes
Poivre au Comité secret, le 30 mars 1749

Documents des Archives Nationales. A. N. Col C/1/2 f°5 & A.N. Col C/4/6 carton 85 n°18

Poivre annonce l'armement en cours d'un petit brigantin et le projet de passer par Pondichéry récupérer les deux Cochinchinois de Friell et régler la dette de ce dernier envers le Roi de Cochinchine. L'escale au Cap a permis de rassembler beaucoup de plantes utiles à l'Isle de France. Il demande qu'un ordre soit envoyé à Friell. (Le 25 octobre 1749, la Compagnie répondra favorablement à cette lettre).

=====

Sommaire de la lettre de M. Le Poivre du 30 mars 1749

(A. N. Col C/1/2 f°5)

- 1 Complément sur l'événement de la tentative des Anglais sur l'Isle de France.
- 2 Diligence pour l'armement du brigantin que l'on avait choisi pour l'opération dont il était chargé.
- 3 Détermination prise de passer par Pondichéry, les raisons.
- 4 Addition de quelques milliers de soufre à la cargaison de France pour la Cochinchine.
- 5 Plants et graines du Cap remises à l'Isle de France.
- 6 ... par des faits qu'il comptait de donner à la Compagnie des preuves des dispositions qu'il lui avait témoigné dans ses discours.

Post-scriptum

- 7 Retranchement qu'il avait fallu faire sur le vin et eau de vie à cause de la petitesse du bâtiment.
- 8 Ordre dont il sollicitait l'envoi à Pondichéry pour obliger le Sieur Friell à satisfaire le Roi de la Cochinchine à la première plainte qu'il porterait de sa part.

* * *

Lettre de Poivre au Comité secret. A l'Isle de France, 30 mars 1749.

(A.N. Col C/4/6 carton 85 n°18)

Messieurs,

Vous aurez pu voir par les lettres que nous avons écrites du cap de Bonne Espérance quelle a été notre exactitude à recueillir chez les Hollandais toutes les nouvelles qui pouvaient vous intéresser. Arrivés ici le 13 mars nous avons trouvé la vérité de ces mêmes nouvelles confirmée avec les circonstances les plus heureuses.

Quelque plaisir que j'aurais à vous répéter le détail des événements glorieux dont ces pays-ci ont été les témoins, je me contenterai de vous féliciter sur l'heureux succès de vos prévoyances et sur la sagesse de votre gouvernement dont les justes précautions viennent de détourner les maux les plus à craindre et permettent d'espérer les biens les plus désirables.

Ces succès si favorables et qui ne doivent rien au hasard, sont bien capables d'encourager ceux que le zèle du bien public attache à votre service. Pour moi en particulier, je me sens animé d'une nouvelle confiance qui me fait tout espérer pour la réussite de ces opérations dont je suis chargé.

Que je serais heureux de pouvoir sous vos ordres rendre à ma patrie quelque service qui méritât d'avoir place dans vos archives et rendît mémorables les jours de votre direction. Je vais travailler, Messieurs, à répondre à la confiance que vous m'avez fait l'honneur de me marquer. M. David n'oublie rien pour seconder vos intentions au sujet de mon entreprise et j'espère partir d'ici les premiers jours d'avril.

2. On travaille à force à l'armement d'un brigantin qui est bien petit, mais par là même plus propre à tenter un voyage nouveau. Je l'ai préféré à un bâtiment plus grand pour épargner la dépense parce que je connais vos justes intentions à cet égard. D'ailleurs je crois qu'avec un petit navire nous causerons moins de jalousie, et aurons plus facilement la confiance du Roy avec lequel vous m'envoyez traiter.

3. En partant d'ici nous ferons route pour aller donner un pied d'ancre à Pondichéry et passerons par le détroit de Malac : tous les marins pratiques des Mers indiennes assurent que cette route n'allonge en rien notre voyage. Voici, Messieurs, la raison qui m'oblige à passer à Pondichéry.

Vous savez que M. Friel [Friell], aujourd'hui conseiller de Pondichéry a fait ci-devant un voyage à la Cochinchine où il a été si bien reçu que le Roi du Pays lui a confié deux jeunes Cochinchinois et plusieurs barres d'or pour lui acheter divers curiosités européennes. Ce Monsieur avait promis de retourner à la Cochinchine au bout de six mois mais les malheurs de la guerre l'en ont empêché. Je vous dirai même avec confiance que ce Monsieur, allié à la famille de M. Dupleix, ayant été obligé d'y faire de très grosses dépenses, je crains qu'il ne soit plus aujourd'hui en état de rendre un bon compte de la commission dont il est chargé. D'ailleurs, s'étant beaucoup mêlé des affaires de Madras quoique né sujet d'Angleterre, il vient d'être condamné à mort par les Conseils supérieurs des colonies anglaises ; ainsi il y a toute apparence qu'il n'osera plus se mettre en mer de peur d'être arrêté par les vaisseaux de sa nation.

Ce contretemps nuirait beaucoup au succès de ma mission, M. David a senti la justesse de mes craintes et a décidé qu'il convenait que je passasse à Pondichéry pour obtenir de M. Dupleix les deux Cochinchinois qui doivent être reconduits chez eux, et aider M. Friel pour l'acquit de sa commission envers le Roi de la Cochinchine.

Si, comme j'ai lieu de l'espérer, je ne trouve point d'opposition de la part du Gouverneur de Pondichéry, dès lors je ne douterai plus de la négociation dont je suis chargé.

Les deux Cochinchinois qui me sont très attachés parce que pendant mon séjour à Pondichéry, je leur ai fait encore plus de politesses qu'ils n'éprouvaient de mauvais traitements de la part de M. Friel. Ces deux jeunes gens reconduits chez eux me rendront de très grands services, et sans eux je courrais [le] risque de ne pas réussir.

4. J'ajoute à la petite cargaison que l'on m'a donnée en France pour la Cochinchine, quelques milliers de soufres dont j'espère avoir bon débit. Soyez persuadés que je ne négligerai aucun de vos intérêts et que je tâcherai de tirer parti de tout.

5. La relâche que nous venons de faire au cap de Bonne-Espérance m'a donné occasion d'enrichir cette colonie d'une multitude de plants utiles qui n'y étaient pas encore, et je crois avoir apporté tout ce qu'on peut tirer de ce pays-là, tant en plants de toute espèce qu'en graines.

6. Vous m'avez donné, Messieurs, trop de marques de bonté en vous prêtant avec zèle à l'intention que je vous ai témoigné avoir de servir ma patrie, vous m'en avez donné des marques trop sensibles pour que je ne vous en renouvelle point ici mes remerciements. Mes discours vous ont fait connaître mes dispositions, je vais travailler à vous en prouver la sincérité par l'exécution, c'est le seul moyen dont je me servirai toujours pour vous persuader du zèle respectueux avec lequel j'ai l'honneur d'être, Messieurs, votre très humble et très obéissant serviteur

Le Poivre

P.S. Je vous ai dit, Monsieur, dans ma lettre que j'ajoutais à la petite cargaison que vous m'avez donnée en France, quelques milliers de soufre. Cette addition semble supposer que les premiers articles de cargaison laissent un vide dans notre petit bâtiment. Je vous avouerai que j'ai été trompé : sur le rapport de ceux qui auraient dû connaître la capacité de notre cale, je m'étais proposé d'y remplir le vide prétendu que devait y laisser notre petit chargement. Mais lorsqu'on est venu à embarquer les ballots, le *Sumatra* s'est trouvé trop petit de façon que j'ai été obligé de retrancher les deux tiers du vin de Xeres et la moitié de l'eau de vie destinés pour ma seconde expédition. Il nous eut fallu un bâtiment de quatre cents tonneaux pour pouvoir tirer un parti avantageux de notre voyage. Mais il n'y en a point ici, c'est pourquoi je ne promets encore à la Compagnie qu'un essai pur et simple, n'osant la flatter d'aucun profit que la petitesse de notre vaisseau ne permet pas d'espérer. Les sept milliers de soufre que j'embarque tiennent fort peu de place et se sont trouvés d'un plus facile arrimage que les articles laissés ici.

Comme j'ai de fortes raisons pour craindre que M. Friel n'ait pas été exact à remplir la commission dont il était chargé de façon à contenter le Roi de Cochinchine, ce prince pourrait fort bien exiger de moi [?] une satisfaction. Ainsi je vous prie, Messieurs, de bien envoyer à Pondichéry un ordre secret et provisionnel pour que le gouvernement de ce [?] oblige M. Friel à satisfaire le Roi aux premières plaintes que je porterais de sa part. Il serait fâcheux, faute d'une telle précaution, de voir s'[?] une affaire qui peut devenir de la dernière conséquence pour la Compagnie. Vous sentez combien notre ouvrage languirait si pour rendre justice à ce prince, il fallait d'abord vous en informer puis attendre votre réponse. Ces princes asiatiques connaissent peu la façon de penser des Européens. Ils sont défiants, une satisfaction différée laisserait trop de temps aux soupçons, et s'il est vrai que le Roi de la Cochinchine ait déjà été trompé par le premier négociant européen qu'il a reçu, il se persuaderait facilement que je l'ai également trompé si je ne lui donnais une prompte satisfaction, et par le premier vaisseau de la seconde expédition. Au reste je souhaite que ma précaution n'aie pas lieu, je crois M. Friel un très honnête homme, mais il est malheureux pour lui que tous ceux qui le connaissent soupçonnent le peu d'exactitude que je crains de sa part.

* * *